

SUSTAINABLE  
**BLUE ECONOMY**  
CONFERENCE

**NAIROBI, KENYA**  
26<sup>th</sup> - 28<sup>th</sup> November 2018



**La déclaration d'intention de Nairobi**  
sur la promotion d'une économie bleue  
durable à l'échelle mondiale



Le Président Uhuru Kenyatta, Kenya, et Monica Juma, Secrétaire du Cabinet aux Affaires étrangères, Kenya, accueillent Macharia Kumau, Secrétaire principale aux Affaires étrangères, Kenya, à la Conférence sur l'économie bleue durable à Nairobi. (Photo de IISD/ENB | Diego Noguera)

## Nos océans, nos mers, nos lacs,

nos rivières et nos autres ressources en eau portent en eux la promesse d'une contribution significative au succès du Programme des Nations Unies de développement durable à l'horizon 2030 et pour atteindre ses objectifs. Ces richesses peuvent stimuler la croissance économique, la prospérité sociale et la protection de l'environnement. Pourtant, le monde n'a pas encore tiré parti du potentiel de ces ressources, tandis que des activités humaines non durables continuent de menacer de manière substantielle la vie sous-marine et la résilience des écosystèmes aquatiques.

Près de 15 000 participants venus du monde entier, inspirés par l'opportunité unique de créer davantage de prospérité pour tous, tout en préservant ces ressources en eau pour les générations présentes et futures, des Chefs d'État et de gouvernement, des ministres et des représentants de haut niveau, des maires et des gouverneurs, des représentants des organisations internationales, du monde des affaires, du secteur privé, des femmes et des jeunes, des peuples autochtones, des organisations communautaires, des institutions philanthropiques, universitaires, scientifiques et de recherche ainsi que des organisations de la société civile ont mené des discussions stratégiques lors de la première Conférence





mondiale sur l'économie bleue durable qui s'est tenue à Nairobi (Kenya), du 26 au 28 novembre 2018.

La Conférence s'est réunie au moment où la population mondiale est de près de 7,6 milliards d'habitants et devrait atteindre 9,8 milliards d'ici à 2050. Les participants ont reconnu qu'avec cette croissance démographique, la demande de biens et de services augmenterait en conséquence, ce qui ne fera qu'exercer une pression supplémentaire sur les ressources terrestres, qui s'amenuisent peu à peu ou sont surexploitées dans la plupart des cas. Les participants se sont donc félicités de l'intérêt général manifesté pour la mise en valeur et la préservation des ressources d'une économie bleue durable et accroître les efforts visant à éliminer la pauvreté et améliorer la santé nutritionnelle.

Grâce à une détermination collective et des efforts aux niveaux local, national et international, la communauté mondiale peut intensifier ses investissements et exploiter pleinement le potentiel des océans, des mers, des lacs et des rivières afin d'accélérer la croissance économique, créer des emplois et lutter contre la pauvreté. En même temps, le monde peut améliorer la santé des océans, des mers, des lacs et des rivières et des écosystèmes qu'ils abritent, ceux-ci étant de plus en plus menacés et en déclin dans de nombreux pays et régions à travers le monde.

Le développement d'une économie bleue durable est possible avec la participation pleine et entière et effective de tous les acteurs concernés, œuvrant ensemble, ce qui est le but essentiel de l'Objectif de développement no 14. Les initiatives de collaboration comme le Commonwealth blue Charter sont encouragées.

Le secteur public n'a qu'une capacité limitée pour financer l'ensemble des investissements nécessaires



pour une économie bleue durable. Le secteur privé devrait intervenir pour combler ce déficit de financement. Quant aux gouvernements, ils devraient offrir les incitations appropriées, notamment en concevant des mécanismes décisionnels susceptibles de permettre aux activités marines nouvelles et durables de prospérer en alimentant un portefeuille de projets pour les investisseurs intéressés, notamment les petites et moyennes entreprises. Pour sa part, le secteur privé peut améliorer sa responsabilité sociale et environnementale, en partie grâce au développement des connaissances et à une meilleure compréhension de la valeur de l'économie bleue.

La science et la recherche sont cruciales pour la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques. Une approche interdisciplinaire de la science et de la recherche intégrant les sciences biophysiques, le droit et les politiques, la géographie humaine, la comptabilité et les finances est nécessaire pour générer des connaissances et des informations de pointe fondées sur des preuves et qui permettant d'éclairer les orientations pratiques et la prise de décision.

Les villes et les autres établissements humains sont des moteurs de la croissance économique qui favorisent la prospérité sociale, l'intégration culturelle et le tourisme. Une planification et une gestion appropriées de nos villes et villages côtiers et lacustres réduiront la vulnérabilité aux catastrophes et aux risques, y compris les incidences négatives du changement climatique, tandis que la gestion des déchets demeure l'un des défis les plus urgents au niveau mondial.

La survie de l'humanité, de la biodiversité et des écosystèmes dépend d'une vision audacieuse et d'actions audacieuses, novatrices et collectives. La volonté de définir et d'élaborer un changement d'orientations en vue d'une économie bleue économiquement dynamique, socialement inclusive et résiliente face aux aléas environnementaux est désormais plus pertinente que jamais.

La Conférence était une plate-forme importante pour des délibérations stratégiques sur les moyens de promouvoir les aspects de la productivité, du

caractère inclusif et durable des ressources dans une économie bleue, le tout de manière intégrée, équilibrée et globale. De même, la Conférence a énormément contribué à une compréhension commune des éléments du concept, des principes et des éléments constitutifs d'une économie bleue durable (voir annexe I).



Jonathan Wilkinson, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, représentant le Canada, hôte conjoint de la Conférence sur l'économie bleue durable (Photo de IISD/ENB | Diego Noguera)



Table ronde sur « Les femmes et l'économie bleue » (Photo de IISD/ENB | Diego Noguera)

## Les principaux messages entendus lors de la Conférence ont souligné l'importance des actions suivantes :

- Promouvoir des stratégies globales orientées vers l'action et qui placent les ressources humaines et l'économie bleue au centre du développement durable, en tant que contribution à la réalisation du Programme et des objectifs de développement durable à l'horizon 2030;
- Promouvoir la collaboration en vue de partenariats et des projets durables dans les différents secteurs de l'économie bleue et favoriser la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la préservation des ressources pour les générations présentes et futures, grâce à une approche multisectorielle;
- Promouvoir la mobilisation de ressources financières adéquates auprès de sources publiques et privées, l'accès aux technologies et aux innovations pertinentes, de même que le renforcement des capacités des acteurs locaux, nationaux et internationaux afin d'exploiter pleinement le potentiel des ressources de l'économie bleue;
- Promouvoir le rôle des femmes dans l'économie bleue et l'identification des barrières et des possibilités offertes pour les autonomiser encore davantage et renforcer leur rôle dans les postes de responsabilité;
- Reconnaître le fait que l'égalité entre les sexes et la responsabilisation des femmes permettra de bâtir un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère;
- Renforcer le rôle de la science et de la recherche afin de générer et diffuser les connaissances basées sur des données et des informations factuelles sur les moyens de promouvoir une économie bleue durable;
- Renforcer l'interaction entre la science et les orientations pratiques en ce qui concerne les ressources de l'économie bleue afin de guider les processus de décision;
- Renforcer les mécanismes de gouvernance de l'économie bleue, notamment par la sensibilisation et en veillant à garantir la participation des parties prenantes dans les orientations et la prise de décision;
- Promouvoir les synergies entre les autorités locales et les gouvernements nationaux dans la mise en œuvre des décisions relatives à l'économie bleue, notamment par le biais du Forum des Gouverneurs et des Maires pour l'économie bleue durable (EBD 000).
- Partager les innovations, les technologies, les meilleures pratiques et les expériences au sein et en dehors des différentes régions;
- Sharing innovations, technologies, and best practices and experiences within and across regions.

## 9 domaines prioritaires

Quelques-uns des engagements pris lors de la Conférence sur l'économie bleue durable (CEBD) du 26 au 28 novembre 2018.

- L'expédition maritime intelligente, les ports, les transports et la connectivité au niveau mondial;
- L'emploi, la création d'emplois et l'éradication de la pauvreté;
- Villes, tourisme, côtes résilientes et infrastructure;
- Énergie durable, ressources minières et industries innovantes;
- Gestion et durabilité de la vie marine, conservation et activités économiques durables;
- Éliminer la faim, sécuriser les approvisionnements en nourriture et promouvoir la bonne santé et des pêches durables;
- Action en faveur du climat, gestion des déchets de l'agriculture et de la pêche ainsi que des océans non pollués
- Sécurité maritime, sûreté et application de la réglementation
- Peuples, culture, communautés et sociétés- l'économie bleue inclusive.



# L'économie bleue durable vise à libérer toutes les potentialités économiques des océans, des mers, des lacs, des rivières

et des autres ressources aquatiques grâce à des investissements qui veillent à la participation effective de toutes les parties concernées, tout en protégeant les ressources pour les générations actuelles et futures et la résilience des écosystèmes. Les pays et les autres parties prenantes peuvent travailler en étroite collaboration pour promouvoir une économie bleue durable en privilégiant la compréhension et en encourageant de nouvelles actions lors de divers forums internationaux, notamment lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans à l'horizon 2020 et à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Pour parvenir à des résultats tangibles dans ces domaines, de nouvelles stratégies audacieuses et ambitieuses seront nécessaires, de même que la mobilisation de ressources financières importantes, l'accès aux technologies et aux innovations, le renforcement des capacités et des mécanismes de gouvernance efficaces. Pour pouvoir mobiliser ces ressources financières, il faudrait examiner la possibilité de mettre en place une Chambre de compensation des investissements dans l'économie bleue et un organe de surveillance.

Si la communauté mondiale s'engage individuellement et collectivement, les promesses faites et les engagements pris durant la Conférence peuvent être concrétisés (voir annexe II).

Les participants ont exprimé leur vive gratitude à l'Hôte principal et organisateur de la Conférence, le Gouvernement de la République du Kenya et les Gouvernements du Canada et du Japon pour leur générosité et pour avoir coorganisé une Conférence magnifique et stimulante. Ils ont également exprimé leur gratitude aux coparrains de la Conférence pour leur appui (voir annexe III).

**NAIROBI, KENYA**

**le 28 Novembre, 2018**



## ANNEXE I

### Éléments Constitutifs des Principes de Mise en Place d'une Économie Bleue Durable

- Promouvoir des activités économiques compatibles avec la conservation et la capacité à long terme des océans, des mers, des lacs et des rivières à maintenir leur bonne santé et leur résilience.
- Appliquer des données pertinentes et la science pour guider les orientations pratiques et la prise de décision
- Faire participer les parties prenantes concernées au développement et à la conservation des ressources de l'économie bleue.
- Renforcer la responsabilité sociale et environnementale des entreprises
- Développer des connaissances et une compréhension de la valeur des biens et services marchands et non marchands de l'économie bleue
- Réorienter les financements pour soutenir les activités économiques inclusives qui améliorent la santé des ressources de l'économie bleue.
- Soutenir la croissance des petites et moyennes entreprises dans l'économie bleue.
- Créer des marchés pour les industries émergentes et innovantes implantées dans l'économie bleue.

### Fondements d'une Économie Bleue Durable

- Une définition de l'économie bleue fondée sur les piliers conceptuels de la productivité, de l'inclusion et de la durabilité des ressources en eau et des ressources liées à l'eau.
- Mobilisation des ressources financières, déploiement des technologies pertinentes et renforcement des capacités.
- Dispositifs de gouvernance favorisant les activités économiques, l'inclusivité et un environnement sain.
- Facilités d'investissement incluant des financements innovants en faveur d'une économie bleue durable.
- Programmes de recherche et développement et d'enseignement solides en rapport avec les environnements marins et côtiers.







## ANNEXE II

### Des engagements dans le monde entier

Quelques-uns des engagements pris lors de la Conférence sur l'économie bleue durable (CEBD) du 26 au 28 novembre 2018.

#### Protection Marine



- Mettre en œuvre un projet de 1,5 milliard de dollars dans le cadre du Plan de protection des océans pour améliorer la sécurité maritime et protéger la biodiversité marine (Canada)
- Protéger 10% des zones marines et côtières d'ici à 2020 (Canada)
- Rétablir la mangrove sur 5000 ha d'ici à 2023 (Mozambique)
- Promesse de soutenir la conversion de 30% des océans en une zone de protection marine d'ici à 2030 dans le cadre de sa stratégie «30 à 30» (Royaume-Uni)
- Allouer 5 millions de dollars É-U pour la protection et la recherche marines (Namibie)
- Augmenter de 10% les aires marines protégées pour atteindre 11 millions d'acres (Bahamas)
- Classer 30% de la ZEE en tant qu'aire marine protégée d'ici à 2030 (Tonga)
- Un budget de 40 millions d'euros pour la protection des coraux et des récifs et 60 millions d'euros pour la protection des zones marines dont des pays africains (UE)
- Un budget de 1,5 million de dollars É-U pour renforcer la résilience à l'acidification des océans dans le secteur des fruits de mer grâce à une technologie révolutionnaire de protection des mollusques, des crustacés et d'autres fermes aquacoles (Ocean Foundation)

#### Plastics and waste management



- Un montant de 100 millions de dollars É-U consacrés à une meilleure gestion des océans et à la lutte contre le dumping (Norvège et Banque mondiale)
- Engagement de consacrer 200 millions de dollars É-U durant les quatre prochaines années au en appui aux initiatives de lutte contre les déchets marins et les microplastiques (Norvège)
- L'interdiction complète des ustensiles en plastique et du polystyrène entrera en vigueur en 2019 (Antigua- et-Barbuda)
- Interdire les sacs en plastique à usage unique, les pailles et les canettes d'ici à 2020 (Bahamas)
- Implement national zero plastic pollution campaign (Timor Leste)

- Mise en œuvre d'une campagne nationale de pollution zéro par les plastiques (Timor Leste)
- Engagement en faveur du tourisme durable sans plastique (Région autonome de Sao Tomé- et- Principe)
- Engagement d'offrir des services sans plastique dans tous ses établissements (Java House Africa)
- Relever le défi de la gestion des déchets et de la pollution par les plastiques (Kenya)

## Sécurité Maritime



- En 2018, renforcer la surveillance maritime et la protection de la pêche en menant à bien un programme de 250 millions d'euros pour le remplacement des navires de guerre et achat de deux aéronefs de patrouille maritime (Irlande).
- Durant l'exercice 2019-2010, consacrer 32 millions d'euros à l'achat de trois avions Pilatus 12 pour améliorer les capacités de patrouille (Irlande)
- Augmenter de 1,5 million d'euros les investissements visant à améliorer le système informatique des Services maritimes pour renforcer le régime de protection de la pêche (Irlande)
- Assurer la sécurité en haute mer afin que le commerce mondial, la connectivité et toutes les entreprises puissent prospérer sans obstacle ni entrave (Kenya)
- Combattre énergiquement la pêche illégale non réglementée ou non déclarée et prendre des mesures pour renforcer la sécurité et la sûreté de nos eaux collectives (Kenya).

## Fisheries development



- Construction d'un couvoir destiné à produire 10 000 tonnes métriques, qui deviendra la plus grande écloserie de tilapia en Afrique subsaharienne en 2019 (Victory Farms Limited, Afrique de l'Est)
- Un appui de 40 millions d'euros a été réservé pour soutenir les chaînes de valeur de l'aquaculture dans les pays africains (ACP-UE).
- Veiller à ce que les activités de pêche soient responsables et durables afin de préserver les espèces menacées et les stocks de poissons de grande valeur (Kenya)
- Accélérer le développement des pêcheries en augmentant les capacités d'aquaculture, de traitement et de stockage du poisson ainsi que les industries connexes de l'économie bleue (Kenya).

## Financement



- Fonds d'affectation spéciale mis en place au sein de la Banque mondiale (PRO BLUE) pour aider à gérer les déchets marins dans les pays en développement (Banque mondiale)
- EU's External Investment Plan aims to mobilise nearly 44 billion EUR of investment by 2020, including for the blue economy (EU)



- Plan d'investissement extérieur de l'UE visant à mobiliser près de 44 milliards d'euros d'investissements d'ici à 2020, notamment en faveur de l'économie bleue (UE).
- Contribution de 33,3 millions de dollars É-U au Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale (PRO BLUE), par l'intermédiaire de l'agence de développement SIDA, pour soutenir la transition vers l'économie bleue et atteindre l'Objectif de développement 14 (Suède)
- Développer une structure et une stratégie d'investissement en faveur de l'économie bleue
- Première émission d'un emprunt obligataire souverain d'une valeur de 15 millions de dollars É-U en collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la Banque mondiale et le Prince of Wales Trust (Seychelles).
- Introduction d'un échange de dettes d'un montant de 21,6 millions de dollars -É-U en faveur de la conservation, en collaboration avec le Club de Paris (Seychelles)
- Créer une Banque de l'économie bleue pour soutenir la croissance et le développement du secteur de l'économie bleue (Kenya)
- Consacrer 10 millions d'euros au financement des activités en matière d'eau via Global Lab afin de mobiliser des fonds en faveur d'un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique (Pays-Bas)
- Soutenir le financement sans dette par le biais d'obligations de carbone bleu et d'autres moyens de conversion de dette (Nature Conservancy)

## Infrastructures



- Révolutionner la logistique maritime et les projets portuaires en Inde, avec 600 projets nécessitant des investissements de 120 milliards de dollars É-U (programme Inde-Sagarmala)
- Promotion de la chaîne de valeur bleue, grâce à l'intégration des secteurs de la pêche et du tourisme (Namibie)
- Un engagement ferme à dessaler l'eau de mer en vue de son utilisation agricole, domestique et industrielle (Namibie)
- Mesures visant à relancer le transport maritime au Kenya, par la construction et l'extension des ports et des installations maritimes et en s'associant avec les grandes compagnies maritimes mondiales (Kenya)

## Biodiversité et Changement Climatique



- Un investissement de 10 millions de dollars É-U dans l'initiative du Pacifique pour la biodiversité, le changement climatique et la résilience, aux côtés de l'UE, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie (Canada).
- Augmentation des financements en faveur du Fonds pour le climat (Suède)
- La protection des zones fragiles contre le changement climatique et les pratiques de pêche non viable (Timor Leste)

## Assistance Technique et Renforcement des Capacités



- Augmentation de 20 millions de dollars É-U pour l'assistance technique et le renforcement des capacités en faveur des Petits États insulaires (Canada)
- Appui aux pays africains pour renforcer leurs capacités en matière d'exploitation des mers profondes (UA)
- Le PNUE, UN Habitat et l'UNON fourniront un appui technique visant à promouvoir l'économie bleue (UNON)
- Engagement à aider les différents pays à procéder à l'évaluation de leurs ressources océaniques (Fonds mondial pour la nature)
- Mise en œuvre d'un programme de diffusion d'informations sur le fonctionnement de l'AIFM auprès des États africains; (Autorité internationale des fonds marins)
- Un appui à la CEA pour élaborer des directives en vue de l'exploitation minière en haute mer. (Autorité internationale des fonds marins)
- Un Centre d'innovation et de recherche pour l'économie bleue en Afrique (Kenya)
- La mise en place de l'Institut d'études sur l'économie bleue et les océans à l'Université de Nairobi (Kenya);
- La formation de 5 000 marins qualifiés par le biais de l'Université de Nairobi en partenariat avec les compagnies maritimes internationales (Kenya)
- Un Centre africain d'apprentissage en ligne sur l'ingénierie maritime pour le renforcement des capacités en ingénierie maritime par le biais de l'Université de Nairobi en partenariat avec l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Association internationale des universités de la mer (IAMU) (Kenya)
- La mise sur pied de centres opérationnels communs pour les futurs entrepreneurs et le mentorat de jeunes entrepreneurs, en vue de combler le fossé entre les grandes entreprises et les petites et moyennes entreprises (Banque de développement des Caraïbes)
- Le renforcement des compétences du personnel navigant kényan en vue des interventions sur des navires au large, notamment par la mise à niveau de l'École maritime du Kenya (Kenya).

## Appui du Secteur Privé



- Un engagement du Gouvernement du Canada et du secteur privé (Super cluster des océans pour 150 millions de dollars É-U pour la mise en place d'une économie océanique fondée sur le savoir (Canada)
- Des investissements dans les énergies renouvelables en Afrique, notamment la production d'énergie à partir de déchets à Mombasa (Toyota Tshusho, Japon)



## Partenariats



- Le renforcement de partenariats en vue de relever les principaux défis de manière pratique et saisir les opportunités (Canada)
- Le Président de la Commission européenne, M. Jean-Claude Juncker a récemment proposé une nouvelle alliance pour l'investissement durable et l'emploi entre l'Europe et l'Afrique.
- Une alliance susceptible d'aider à la création de 10 millions d'emplois en Afrique dans les cinq prochaines années. Une alliance équitable entre partenaires (UE)
- Des accords de partenariat pour une pêche durable. L'UE a conclu des accords en ce sens avec un certain nombre de pays en vue d'apporter un appui financier et technique en échange de la pêche sur des stocks durables (UE).
- Le renforcement des partenariats avec les homologues internationaux pour la sauvegarde et le développement des économies océaniques par le biais du Programme irlandais de coopération au développement (Irlande)
- Un engagement à coopérer avec d'autres pays pour faire progresser l'économie durable sur la mer et les océans (Afrique du Sud)
- Collaboration avec d'autres organisations en vue d'élaborer des politiques visant à exploiter le potentiel de l'économie bleue (OCDE).



Les participants regardent une vidéo sur l'économie bleue (Photo de IISD/ENB | Diego Noguera)

## ANNEXE III

### Liste des Organismes. Coorganismes et Principaux Sponsors de la Conférence sur l'Économie Bleue 2018

1. Kenya
2. Canada
3. Japon
4. Qatar
5. Norvège
6. United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
7. Union européenne (EU)
8. Chine
9. Portugal
10. Irlande
11. Oman
12. Banque européenne d'investissement
13. Afrique du Sud
14. Soudan
15. Afrexim Bank
16. Nigeria Maritime Administration and Safety Agency
17. Fidji
18. France
19. PNUD
20. Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
21. Commission économique pour l'Afrique (CEA)
22. Union africaine
23. Kenya Commercial Bank
24. Banque mondiale
25. Brand Kenya Board
26. Kenya Tourism Board

### Autres Sponsors

1. Kenya Ports Authority
2. Autorité des marchés de capitaux du Kenya
3. Kenya Film Classification Board
4. University of Nairobi;
5. Safaricom (K) Ltd
6. National Research Fund(Kenya)
7. Kenya National Shipping Line
8. Kenya Airways
9. Kenya Tea Packers Limited (KETEPA)
10. National Museums of Kenya
11. Kenya Consulate in Hong Kong and Macau
12. The Ocean Foundation;
13. The Java House Group